

## INSCRIPTION ACTIVITES FAMILLES/ADULTES 2020

**ATTENTION !** Le nombre de places est limité. Les dossiers d'inscription complets doivent parvenir au siège du CASI Paris Nord avant la date limite d'inscription (le cachet de la poste ne fait pas foi ; pas de courrier interne). Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. L'inscription n'est définitive qu'après confirmation écrite du CASI.

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code Postal - Ville \_\_\_\_\_  
 N° de Matricule (7 chiffres 1 lettre) \_\_\_\_\_ Tél. Personnel \_\_\_\_\_  
 Lieu Principal d'Affectation \_\_\_\_\_ Entr. \_\_\_\_\_  
 Tél. Travail \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE OU LES PARTICIPANTS (Y COMPRIS LE DEMANDEUR)

NOM – PRÉNOM \_\_\_\_\_ né(e) le ..... / ..... / .....  
 NOM – PRÉNOM \_\_\_\_\_ né(e) le ..... / ..... / .....  
 NOM – PRÉNOM \_\_\_\_\_ né(e) le ..... / ..... / .....  
 NOM – PRÉNOM \_\_\_\_\_ né(e) le ..... / ..... / .....  
 NOM – PRÉNOM \_\_\_\_\_ né(e) le ..... / ..... / .....  
 NOM – PRÉNOM \_\_\_\_\_ né(e) le ..... / ..... / .....  
 NOM – PRÉNOM \_\_\_\_\_ né(e) le ..... / ..... / .....

RÉGIME ALIMENTAIRE SPÉCIFIQUE : \_\_\_\_\_  
 Si PMR préciser \_\_\_\_\_

### TRANCHES TARIFAIRES SUIVANT QUOTIENT FAMILIAL (\*) :

Quotient Familial = Revenu brut global (**R**) divisé par le nombre de parts fiscales(**N**) (voir avis d'imposition ou non-imposition 2019)

**ACTIVITES À 3 TRANCHES : T1** (Q.F. inf. à 7 675 €)  - **T2** (Q.F. de 7 675 à 13 786 €)  - **T3** (Q.F. sup. à 13 786 €)  **TARIF UNIQUE :**

**TARIF EXTERIEUR :**

Activité choisie \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**Tranche Tarifaire :** \_\_\_\_\_ Pour les activités comprenant le transport : Avec le CASI  Par mes propres moyens

Tarif adulte : Nombre : \_\_\_\_\_ Prix de l'activité : \_\_\_\_\_ € Total : \_\_\_\_\_ €

Tarif enfant : Nombre : \_\_\_\_\_ Prix de l'activité : \_\_\_\_\_ € Total : \_\_\_\_\_ €

Gratuité enfant : Nombre : \_\_\_\_\_ Total à payer : \_\_\_\_\_ €

Payé le \_\_\_\_\_ Espèces      (\*\*\*) Chèque      CB

### DROIT À L'IMAGE :

Le CASI Paris Nord peut être amené à prendre des photos et/ou vidéos lors des activités proposées afin d'illustrer ses diverses publications.

Je n'autorise pas le CASI à utiliser ces photos et/ou vidéos :

**Inscription à adresser, complétée et accompagnée du règlement au CASI Paris Nord 185 rue du Fg St Denis 75010 Paris. JOINDRE IMPÉRATIVEMENT COPIE** : de l'avis d'imposition ou non-imposition 2019 (pour les activités à tranche), du dernier bulletin de salaire et celui de novembre 2019, de la carte d'ayant droit pour les plus de 17 ans.

### Dispositions RGPD

J'accepte que les informations recueillies ci-dessus soient enregistrées dans le fichier informatique de gestion des Activités Sociales du CASI Paris Nord afin de traiter ma demande d'inscription et conservées pour une durée de 3 ans. Pour faire valoir votre droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement conformément au RGPD, n'hésitez pas à écrire à : [dpo@casipno.fr](mailto:dpo@casipno.fr) en justifiant de votre identité.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature du demandeur :

(\*) Mettre une croix dans la case correspondante  
 (\*\*) À l'ordre du CASI Paris Nord – CB uniquement au siège du CASI Paris Nord et dans les ACM

# Infos pratiques

## INSCRIPTION

Toutes les activités proposées sont organisées dans le cadre des activités régionales du CASI Paris Nord et sont exclusivement réservées aux agents SNCF relevant du CASI Paris Nord, PS 25, à leurs ayants droit, aux retraités et au personnel du CASI.

**ATTENTION !** Le nombre de places est limité. Les dossiers d'inscription complets doivent parvenir au **siege du CASI Paris Nord** avant la date limite d'inscription (le cachet de la poste ne fait pas foi ; pas de courrier interne).

Les fiches d'inscriptions Famille/Adultes sont disponibles au CASI Paris Nord dans les installations et sur le site [www.casipno.fr](http://www.casipno.fr).

Elles doivent être adressées au CASI Paris Nord ou dans nos antennes et obligatoirement accompagnées du paiement, des photocopies de l'avis d'imposition 2019, du dernier bulletin de salaire et celui de novembre 2019. Si vous inscrivez un enfant de plus de 17 ans, merci de fournir la photocopie de sa carte d'ayant droit.



Sur certaines activités, les **cheminots de moins de 30 ans ou ayant moins de 3 ans d'ancienneté à la SNCF**, se verront appliquer la **tranche 1 (T1)**. Un justificatif sera demandé (bulletin de salaire ou contrat de travail).

**ATTENTION !** L'inscription n'est définitive qu'après confirmation écrite du CASI Paris Nord.

## CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Si le nombre d'inscrits à une activité est supérieur au nombre de places disponibles :

1. Nous refuserons tout d'abord les personnes accompagnées d'un extérieur.

2. Ensuite, nous refuserons les personnes ayant participé à une activité similaire en N et N-1.
3. Puis, nous refuserons en fonction du nombre d'activités auxquelles vous avez participé pour l'année N et N-1.
4. Enfin, si le nombre d'inscrits restant est encore supérieur au nombre de places disponibles, nous effectuerons un tirage au sort.

## REMBOURSEMENT

Le CASI Paris Nord vous remboursera les sommes versées :

1. En cas de force majeure (maladie attestée par un certificat médical, accident, refus de congés...). Le justificatif est à fournir maximum 2 semaines après la date de l'activité.
2. Si le CASI vous a refusé sur l'activité demandée.

## PAIEMENT

Pour les personnes le désirant, le montant d'une ou des activités peut être réglé en 3 mensualités maximum. Le paiement par carte bleue est accepté uniquement au siège du CASI Paris Nord.

## ANNULATION

Le CASI Paris Nord peut être amené à annuler une inscription ou une activité pour les raisons suivantes :

1. Nombre d'inscrits insuffisant pour réaliser l'activité.
2. Événements divers (climat, annulation par nos partenaires, risques divers...).

Dans tous ces cas, le CASI Paris Nord pourra vous proposer une activité équivalente à une autre période ou effectuera le remboursement par chèque.

## Le prix de certaines activités dépend de votre quotient familial (QF).

QF = votre Revenu brut global (R) divisé par votre nombre de parts fiscales (N) (Voir votre avis d'imposition ou non-imposition 2019)

Quotient familial (QF)	Tranche tarifaire	
Inférieur à 7 675 €	1	
Entre 7 675 et 13 786 €	2	
Supérieur à 13 786 €	3	Toute personne divorcée demandant l'attribution d'une activité pour un ou plusieurs enfants mineurs pour lesquels elle verse une pension alimentaire se voit accorder une demi-part fiscale supplémentaire par enfant.